

rendre que les meilleurs comptes de cet officier, écrivait le 12 septembre 1781, à bord de l'*Hercule*, le vicomte de Turpin. Il a toujours mis une exactitude sévère dans son service... C'est un excellent sujet qui n'a jamais cherché que les occasions qui peuvent mettre son zèle en évidence. » Deux cents livres de pension furent la récompense d'une telle conduite et d'une blessure reçue au pied droit pendant le combat du 12 avril 1782. Débarqué à Brest en juillet 1783, de Gayot rejoignait son bataillon à Phalsbourg, et était nommé capitaine le 6 février 1786. Sorti de France en 1791, avec tous les officiers de son régiment, il perdait, par l'effet de son émigration, le fruit de 25 années des meilleurs services, et toute sa fortune patrimoniale. En 1813, il ne possédait plus qu'une pension de 67 francs de rente.

Malgré ses 64 ans, il écrivait, le 31 janvier 1814, au duc de Feltre, ministre de la guerre, pour lui demander « de vouloir bien l'employer dans son grade », promettant « de réunir toutes ses forces pour le service de son souverain et de sa patrie. »

Mais l'Empereur est inflexible, et sans pitié écarte de toute retraite les émigrés, qui ne lui ont pas offert leur épée à leur retour en France. A cette date, le vieux soldat se voit refuser l'entrée des Invalides et les modestes fonctions de secrétaire écrivain de place. Nous ne savons ce qu'il est devenu dans la suite.

Nous trouvons encore, dans nos registres, le nom d'*Etienne-Hyacinthe de la Bussière*, neveu de Paul et de Jacques. Nous le renvoyons au dernier chapitre concernant les Julliaciens du siège soutenu par notre ville en 1793.

Le 9 décembre 1710, avons-nous dit, le P. de Murard nous amenait un de ses frères ; c'était le premier d'une longue suite de trois frères et neuf neveux ou cousins. Du